

DELIBERATION N° 2000/06-01 - COMPTE ADMINISTRATIF 1999

Monsieur BOILEAU, rapporteur, présente le compte administratif à l'Assemblée.

La balance générale fait apparaître les chiffres suivants :

Investissement :

Dépenses : 8 196 675, 76

Recettes : 3 284 500, 54

Déficit d'investissement : 4 912 095, 22

fonctionnement :

Dépenses : 31 040 040, 02

Recettes : 37 117 693, 85

Excédent de fonctionnement : 6 077 653, 83

Monsieur le Maire s'étant retiré, ne prend pas part au vote. LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
par 20 voix pour et 5 abstentions :

- approuve le compte administratif 1999 et de donne quitus à Monsieur le Maire de sa gestion.